

LA GROSSE VRILLETTE

Appartient aux Anobiidés

Les anobiidés font partie de l'ordre des coléoptères xylophages, ce qui signifie que la larve de certaines espèces s'attaque au bois. Deux espèces se retrouvent principalement dans les habitations, soit *Anobium punctatum* ou vrillette domestique ou petite vrillette, et *Xestobium rufovillosum* ou grosse vrillette. Elles sont connues pour les dégâts occasionnés dans les meubles anciens, leur présence étant le plus souvent, à tort et pour bon nombre de personnes, un signe d'authenticité pour ce type de meubles. Cet insecte se rencontre aussi souvent, sinon plus, dans les bois de charpente et de plancher.

Les adultes de la petite vrillette (2,5 à 5 mm) et de la grosse vrillette (5 à 7 mm) ont un corps massif et globuleux, et leur tête est cachée sous le thorax en forme de capuchon. La petite vrillette a une forme allongée et est de couleur brun chocolat avec des ponctuations sur les élytres, tandis que la grosse vrillette est plus trapue et de couleur brun foncé présentant un aspect marbré attribuable à des touffes de poils jaunâtres. La larve (5 à 7 mm pour la petite vrillette et jusqu'à 11 mm pour la grosse vrillette) est arquée, de couleur blanc crémeux et couverte de poils. Son thorax porte trois paires de pattes



LA GROSSE VRILLETTE

BIOLOGIE ET COMPORTEMENT

Les œufs

25 en moyenne pour la petite vrillette et 50 en moyenne pour la grosse vrillette – sont généralement pondus pendant l'été dans les fissures du bois. Ils sont blanc laiteux et mesurent à peine 0,5 mm. L'éclosion de la larve a lieu quatre à cinq semaines après la ponte. Dès son émergence, la larve creuse des galeries dans le bois, et ce processus se poursuit tout au long de son développement, lequel varie selon la température, l'humidité et la qualité nutritive du bois. Le stade larvaire de la petite vrillette s'étale sur deux à quatre ans, et celui de la grosse vrillette sur trois à cinq ans. Si les conditions environnementales ne sont pas favorables, le stade larvaire peut se prolonger jusqu'à 10 ans.

Lorsque la larve est prête à passer à la forme de pupa, elle creuse une chambre tout près de la surface du bois et y loge de deux à trois semaines. L'adulte émerge dans cette chambre et fore un trou de sortie dans le bois. Une fois que les adultes ont émergé, ils s'accouplent, et les femelles partent à la recherche de bois pour pondre leurs œufs. Leur vie est uniquement dédiée à la reproduction. L'adulte ne se nourrit pas et vit entre trois et quatre semaines pour la petite vrillette et entre huit et dix semaines pour la grosse vrillette. Il n'est pas rare de voir les femelles pondre dans les anciens trous de sortie, puisque si les conditions environnementales sont favorables pour leur progéniture, il vaut mieux revenir au même endroit. Il est à noter que les dommages dans le bois sont essentiellement causés par les larves.

Endroits où on les retrouve dans l'habitation

Les vrillettes vivent naturellement à l'extérieur, mais elles se plaisent très bien dans les habitations. Elles s'attaquent plus particulièrement au bois d'œuvre (charpentes et planchers), mais également aux meubles, aux œuvres d'art et aux bibliothèques. La petite vrillette montre une préférence pour le bois humide et se développe aussi bien dans les essences de feuillus que de résineux. La grosse vrillette peut également se développer dans les feuillus et les résineux, mais contrairement à la petite vrillette, le bois humide est indispensable à son développement. L'humidité entraîne le développement de champignons lignicoles dans le bois, et l'azote produit par les champignons ainsi que l'eau fournissent les nutriments nécessaires à son développement. Une humidité minimale de 22 % est indispensable au développement de champignons et, par conséquent, au développement de la larve. La température doit se situer entre 20 et 25 °C. Les vrillettes semblent épargner les essences tropicales.

Moyens de prévention

Comme les vrillettes sont attirées par le bois humide, il faut éliminer l'excès d'humidité dans les pièces problématiques. Cette humidité est souvent liée à des infiltrations d'eau provenant de la toiture, de la canalisation, des fissures ou encore des dégâts d'eau, de tempêtes, d'inondations, etc. Afin de prévenir les infestations, il faut vérifier régulièrement l'état du bois, surveiller l'apparition de signes de présence (trous de sortie, fèces, présence d'adultes près des fenêtres), supprimer les sources d'humidité favorables aux champignons lignicoles et être vigilant quant à la qualité du bois utilisé pour la construction. Des traitements physico-chimiques préventifs peuvent être effectués.

Signes d'infestation

Les adultes de la petite et de la grosse vrillette forment des trous de sortie typiquement circulaires dans le bois. Ceux de la petite vrillette mesurent de 1 à 3 mm, et ceux de la grosse vrillette de 2 à 4 mm. Ces trous sont plus ou moins localisés et nombreux. En général, seules les parties riches en aubier sont attaquées, mais ces attaques peuvent s'étendre au bois parfait s'il est non duraminisé (p. ex., le pin). En cas de développement fongique, le duramen des essences résistantes peut être attaqué. Des amas de vermoulure peuvent apparaître à la surface du bois infesté. Étant donné que les larves ne creusent pas de galeries à l'extérieur du bois, les dommages peuvent s'avérer considérables avant que les trous de sortie des adultes n'apparaissent, d'autant plus que, tel qu'il est mentionné plus haut, ces trous peuvent prendre quelques années avant d'apparaître. Selon les relevés effectués, il a été établi que le nombre d'insectes de la première génération se trouve multiplié par dix en dix ans. Leur présence dans les habitations signifie qu'à plus ou moins long terme, les meubles en bois massif non protégés sont contaminés.

Par ailleurs, les adultes ont la capacité de voler et sont attirés par la lumière du jour. Ils se retrouvent donc déambulant sur le rebord des fenêtres ou tout près de celles-ci. Si des adultes sont aperçus dans les habitations, il faut déterminer leur provenance en cherchant leurs trous de sortie.

Il est également possible de confirmer la présence de vrillettes en observant (à la loupe) les fèces caractéristiques. Les excréments de la petite vrillette sont très petits, cylindriques et allongés, tandis que ceux de la grosse vrillette sont plus ronds, plus gros et ressemblent à de minuscules lentilles. Comme les deux vrillettes peuvent cohabiter, la présence de l'une n'exclut pas la présence de l'autre.

Moyens de contrôle

Le meilleur moyen de contrôle dans le cas de vrillettes est la prévention. Si, malgré les moyens utilisés, il y a infestation, il faut dans un premier temps déterminer le degré des dégâts. S'il s'agit d'une infestation légère dans un meuble ou un accessoire en bois, il est recommandé de le décaper et d'appliquer un insecticide résiduel sur l'objet en question. S'il s'agit d'une infestation plus importante, il est conseillé de faire fumiger l'objet dans une pièce spécialement prévue à cette fin. Il est à noter que la plupart des meubles importés au pays sont fumigés au moyen de cette technique. Lorsque les charpentes ou les planchers sont gravement atteints, il faut absolument remplacer le bois, sinon la

maison risque de finir en poussière. Une meilleure ventilation est aussi recommandée. Dans le cas d'une infestation modérée ou légère, l'application annuelle d'un insecticide pendant un minimum de trois ans (afin de couvrir le cycle de l'insecte) est conseillée.

Autres faits intéressants

La grosse vrillette porte aussi le nom d'« horloge de la mort ». Dans le bois infesté par cet insecte, un bruit sec, régulier et périodique est souvent entendu dans le silence de la nuit. Ce sont les femelles adultes qui se frappent le front contre le bois afin d'attirer les mâles (parade nuptiale). Autrefois, une croyance populaire disait que ce bruit annonçait la mort de quelqu'un. Les vrillettes sont des comédiennes, car elles ont la faculté de « faire la morte ». Comme elles peuvent rester immobiles pendant de longs moments, il ne faut donc pas tenir pour acquis qu'elles sont mortes.

Morphologie

L'insecte parfait est de couleur brun foncé, et couvert de touffes de poils jaunes blanchâtres qui lui donnent un aspect bigarré. Sa forme est trapue et sa longueur proche de 5 à 7 mm, bien que le mâle soit en général plus petit que la femelle. La grosse vrillette peut être distinguée de presque tous les autres Anobliides par l'absence de stries sur les élytres.
Les œufs de couleur blanc ivoire ont une forme qui rappelle un peu celle du citron, une surface extrêmement lisse et mesurent environ 0,6 à 0,7 mm dans leur plus grand axe.
La larve est de couleur crème et recouverte de soies jaunes dressées. Elle est de consistance charnue et peut atteindre 1 mm de longueur. Elle possède parmi ses appendices une paire de mandibules qui lui servent à forer sa galerie dans le bois et trois paires de pattes. Extraite de sa galerie, elle reprend sa position naturelle arquée alors qu'elle s'y tient droite habituellement.

Biologie

La sortie du bois de l'insecte parfait est observée vers le mois d'avril-mai.

Durant cette période, un bruit sec, régulier et périodique, généré par une succession d'une dizaine de coups de front de l'insecte contre les parois des galeries peut être entendu.

Ce véritable dialogue sexuel instauré entre les mâles et les femelles leur permet de se localiser pour ensuite s'accoupler. Ce bruit leur a valu le nom vernaculaire d'"Horloge de la mort". L'accouplement qui dure, à 18-20 °C une demi-heure à une heure un quart, a généralement lieu à l'extérieur des galeries.

La femelle recherche pour pondre, soit à l'extérieur du bois, soit dans les anciennes galeries, les surfaces rugueuses, les fentes ou les fissures occasionnées par la présence des champignons lignivores. Bien que pouvant atteindre 200 œufs, leur nombre est en moyenne de 100, déposés soit isolément, soit par groupes de deux ou trois.

Il est indispensable pour l'installation de la jeune larve que le bois sur lequel elle se trouve soit préalablement attaqué par un champignon.

En effet, le champignon d'une part altère la consistance du bois qui devient ainsi plus facile à creuser et, d'autre part, l'enrichit en azote, élément indispensable à la croissance larvaire.

Arrivée à un certain stade, cette présence de champignon, bien que très favorable, semble devenir moins capitale.

Les champignons qui infestent les bois ensuite attaqués par l'insecte, sont de deux types :

1) Les champignons responsables des pourritures cubiques caractérisées par une fissuration suivant les trois plans privilégiés du bois entraînant la formation de parallélépipèdes et une couleur du bois plus brune que la normale.

2) Les champignons responsables des pourritures fibreuses caractérisées par une teinte claire du bois et un ramollissement de celui-ci qui se détache en fibrilles.

La durée du cycle biologique est comprise entre un et dix ans La longueur de ce cycle peut être raccourcie ou rallongée en fonction des facteurs suivants :

1 - Nature des bois attaqués

L'insecte peut se développer dans les feuillus, mais également dans les résineux. Il semble épargner à l'heure actuelle les essences tropicales.

Dans les essences à bois parfait duraminisé, souvent seul l'aubier qui est très facilement dégradable est détruit. Toutefois, lorsque la source d'humidification persiste pendant des durées prolongées, le duramen même celui d'essences de bonne durabilité naturelle reconnue comme le chêne (*Quercus Sp.*) et le châtaignier (*Castanea sp.*) arrive à être altéré.

Comme les développements de champignons et d'insectes sont liés à une forte humidité, les attaques se rencontrent dans les bois mal ventilés et soumis de façon plus ou moins latente ou accidentelle à une humidification anormale. C'est le fait, par exemple, des solivages qui, enfermés entre le plafond de l'étage inférieur et le parquet supérieur, peuvent mettre parfois plusieurs mois à sécher lorsqu'ils sont humidifiés et recouverts en supplément de linoléum ou de moquette. Le phénomène est encore plus marqué au niveau des encastresments qui représentent des points d'autant plus sensibles.

2 - Aspect des dégâts

Dans la majorité des cas, les altérations dues à la grosse vrillette prédominent en apparence sur celles dues au champignon. Très souvent, elles permettent de localiser et de délimiter l'attaque de ces derniers.

La présence de l'insecte n'est repérable qu'après la sortie de la première génération.

L'adulte, pour regagner l'extérieur, perce des trous de sortie ronds dont le diamètre est de l'ordre de 2 à 4 mm. Les galeries de même diamètre sont parallèles au fil du bois et respectent généralement le bois d'été *. Elles sont remplies de déjections granuleuses en forme de lentille dont le diamètre est proche de 1 mm.

* Bois formé, l'été en opposition avec le bois de printemps.

Si les cas d'attaques mis en évidence au cours de ces dix dernières années sont de plus en plus nombreux, ce n'est vraisemblablement pas dû à une augmentation de la densité de la population de cette espèce d'insecte. Cela peut être attribué, d'une part à un plus grand souci chez les particuliers de la qualité de leur cadre de vie et, d'autre part, aux nombreuses opérations de réhabilitation pratiquées de nos jours. Comme cela a été expliqué précédemment, les dégâts occasionnés sont rencontrés dans les bois mal ventilés, humidifiés à un moment ou à un autre.

C'est le cas par exemple:

- de pans de bois revêtus au siècle dernier d'un crépi ou d'une couche de plâtre devenus perméables avec le temps.
- de solivages généralement situés à l'aplomb de sanitaires, cuisines...

Beaucoup d'immeubles, ne possédant pas l'eau courante à leur construction, des cuisines, salles de bain ont donc été installées par la suite avec pose de carrelage sur remplissage en maçonnerie ou même plâtre. La vétusté de l'immeuble aidant, les carreaux sont devenus plus ou moins jointifs, laissant l'eau s'infiltrer, humidifiant petit à petit les éléments de bois porteurs lors de lessivages, lorsqu'il ne s'agit pas de débordements accidentels.

Ce sont, dans ces exemples, des cas concrets auxquels les rénovateurs de construction sont souvent confrontés, mais cet insecte peut se rencontrer dans de nombreuses autres circonstances.





Petite vrillette
Anobium punctatum



Grosse vrillette
Xestobium rufovillosum